



PROCÈS VERBAL du 4 SEPTEMBRE 2025

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote :

12 dont 3 pouvoirs

Date de la convocation : 29/09/2025

Date d'affichage de la convocation : 29/09/2025

Le quatre septembre deux mil vingt-cinq à vingt heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en mairie de Meillant sous la présidence de Marie-Claude JULIEN, Maire.

Présents : Marie Claude JULIEN, Liliane PERSONNAT, Lucien CABANNE, Angélique DESFOUSSES, Joël BONNEFOY, Charlotte MOREAU, André MOINE, David BONDON, Sébastien CAFFY,

Pouvoirs : Jean Philippe BRINGAULT à Liliane PERSONNAT

Aurélia de MORTEMART à Marie-Claude JULIEN

Dominique CIVRAIS à Lucien CABANNE

Absents : Richard BEGUIN, Sandrine BURGEAT,

Absentes excusées : Yolande GUILLEMET

Secrétaire : Charlotte MOREAU

1- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 26 juin 2025. Pas de remarque. Le procès-verbal est signé par Madame le Maire et Madame la Secrétaire.

2- Budget lotissement : Prise de position sur son devenir

Il est nécessaire que le conseil statue sur le devenir du budget lotissement.

Mme le Maire propose la dissolution de ce budget qui n'a plus lieu d'être. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, la dissolution du budget lotissement.

12 pour dont 3 pouvoirs,

3°) Personnel communal,

Mme le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de prendre des dispositions concernant le personnel communal :

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- D'avoir recours à un contrat d'accroissement temporaire de travail du 08/09/2025 au 31/10/2025 pour le service technique à 35 h/semaine à destination d'un agent technique dont le contrat se termine le 7 septembre.

- De créer un poste d'adjoint technique à compter du 01/11/2025 jusqu'au 31/10/2026 - 35h/semaine pour garder l'agent technique en place.
- De renouveler le contrat de l'agent en charge de l'agence postale, de l'aide à la cantine et du ménage de l'école primaire : à compter du 15/11/2025 jusqu'au 31/12/2025.

Mme le maire informe que cet agent fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2026.

C'est pourquoi, il est donc nécessaire de trouver une remplaçante pour l'agence postale, la cantine et le ménage de l'école primaire du 03/11/2025 au 31/10/2026. Avec 3 mois d'essai En CDD Ce contrat permettra à la personne remplaçante d'être en binôme avec l'agent en place du 03/11/2025 au 31/12/2025.

**13h20min soit 13.33/35^{ème} agence postale
14h40min soit 14.67/35^{ème} cantine et ménage
Soit un total de 28h / semaine**

Un affichage concernant ce poste sera diffusé sur intramuros et dans les panneaux d'affichage. Dépôt candidature jusqu'au 3 octobre 2025 en mairie.

12 pour dont 3 pouvoirs

4°) SDE18 : enfouissement des réseaux - convention et autorisation pour l'engagement des travaux,
Lors de précédentes réunions des travaux l'enfouissement des réseaux avenue de st amand ont été acceptés. Cependant il est nécessaire d'autoriser Mme le Maire à signer la convention avec le SDE18 pour l'engagement des travaux.

Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser Mme le Maire à signer la convention avec le SDE18 et à engager les travaux correspondants.

12 pour dont 3 pouvoirs

5°) Fonds de solidarité 2025,

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'attribuer la somme de 300€ au fonds de solidarité pour l'année 2025. **12 pour dont 3 pouvoirs**

6°) Réforme attribution des logements sociaux : avis,

Une commission au sein de la CDC cœur de France a travaillé sur la réforme des attributions des logements sociaux.

Concrètement il s'agit de formaliser la procédure sur l'ensemble de la communauté de communes en matière d'attribution avec les bailleurs sociaux. La CDC est compétente en la matière.

Cela ne change rien pour la commune de Meillant que gérera comme d'habitude son logement social.

Après discussion le conseil donne un avis mitigé comme suit :

Pour : 4 dont 2 pouvoirs

contre : 1

abstention(s) : 7 dont 1 pouvoir

7°) Courriers reçus,

-ASM : Exposé des besoins - demande d'aides exceptionnelles. La commission Culture-Jeunes-Sport-Festivités se réunira lundi 8 septembre pour en discuter. Le conseil municipal prendra position lors du prochain conseil.

- **Valocime :** Mme le Maire informe le conseil que la société valocime résilie le bail signé en date de 20/03/2023 en phase de réservation pour l'antenne télécom au bois concierge. Cette résiliation n'a aucune conséquence sur le contrat actuel ni sur le locataire en place. Les montants versés par valocime dans le cadre de cette collaboration ne seront pas réclamés par la société.
- **Isabelle OTTO -chantier 2025 restauration de mur en pierres sèches :** remerciements aux partenaires et bénévoles.
- **Famille LEROY/ PINEL :** Remerciements pour les fleurs envoyées par la commune pour la naissance de leur enfant.

8°) Questions diverses.

- Feu d'artifice : peut-il être retiré à nouveau ? peut-être trop mouillé ? Cela sera vu avec la société SEDI.
- Pourquoi les routes étaient fermées pour le feu d'artifice ? Etant donné que le feu est tiré sur le stade, un périmètre de sécurité a été mis en place. Les routes barrées faisaient parties de ce périmètre.
- Demande de réunion de la commission des chemins pour parler des chemins de St-Rhomble ? La commission fera le point sur la globalité de la commune prochainement.
- Signalement d'un arbre mort « route du Cluzeau ». Cette information sera transmise aux services techniques.
- Plateau sportif : pourquoi y a-t-il 1 seul panier de basket ? le panier de basket est non réparable.
- Caméra à remettre à l'Espace des Chaumes.
- Pourquoi la lumière de l'Espace des Chaumes reste allumée. Il s'agit d'un dysfonctionnement, le problème devrait être résolu dans les prochains jours.
- Gouttières église volées : La commune est au courant et les réparations seront faites prochainement.

Fin de la séance à 21h25

Remarques éventuelles

Le Maire
Marie-Claude JULIEN



La secrétaire de séance
Charlotte MOREAU